

RAPPORT D'ACTIVITÉ

collectif
LE REVERS

Campagne municipale du Collectif Le Revers

« Une ville avec des toits pour vivre, pas des trottoirs pour mourir ! »



I. Origines et naissance du collectif

À la fin de l'année 2023, et à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de l'été 2024 à Paris, plusieurs dizaines d'associations engagées auprès des personnes vivant à la rue ou en habitat informel ont constaté une intensification des expulsions de lieux de vie précaires, menées sans propositions d'hébergement dignes. Face à cette accélération et au processus d'invisibilisation de populations qualifiées par les autorités « d'indésirables » dans l'espace public, ces organisations se sont regroupées au sein du collectif inter-associatif **le Revers de la Médaille** pour documenter et dénoncer le nettoyage social en cours.

Grâce à un travail de documentation, le collectif a publié deux rapports et dénoncé l'expulsions de 20 000 personnes de leurs lieux de vie en un an et demi en Île-de-France dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Sa mission étant terminée, le collectif s'auto-dissout fin 2024 et laisse derrière lui un héritage important : un réseau associatif soudé, une visibilité médiatique et une expertise reconnue.

Le Revers : une dynamique relancée pour les municipales

Forte de leur expérience durant les JOP, plusieurs associations du Revers de la médaille ont décidé à l'été 2025 de relancer une dynamique collective dans le cadre des élections municipales parisiennes de 2026 afin de faire de la question du sans-abrisme, **de l'exclusion sociale et de la solidarité envers toutes les populations à la marge un thème fort de la campagne des municipales.**

En effet, en France, **le nombre de personnes sans domicile a doublé en dix ans.** On comptait environ 330 000 personnes sans domicile en 2024, un chiffre qui atteint 350 000 en 2025. Lors de la **Nuit de la Solidarité du 23 au 24 janvier 2025**, opération annuelle de comptage des personnes sans abri dans la rue, 3 507 personnes sans solution d'hébergement ont été dénombrées dans les rues de la capitale. Ce chiffre — qui constitue, selon les associations, une estimation minimale — **a augmenté d'un tiers depuis 2022**, témoignant de l'insuffisance chronique des politiques publiques.

Parallèlement, le nombre de personnes qui meurent de la rue augmente inexorablement : **960 décès en France en 2025** ont été recensés par le Collectif Les Morts de la Rue, soit une hausse constante d'une année sur l'autre. Chaque nuit à Paris, selon les données du Samusocial, **17 % seulement des appels au 115 sont décrochés** en raison de la saturation du service — si bien que deux tiers des personnes sans domicile ont renoncé à appeler.

Au-delà des chiffres, les associations membres du collectif sont les témoins quotidiens d'un phénomène de nettoyage social. Selon l'Observatoire des expulsions de lieux de vie informels, **52 expulsions ont été recensées à Paris entre le 1er juillet 2024 et le 30 septembre 2025**, visant plus de 4 500 personnes, dont plus de 2 100 mineur-es. En 2024, 88 % de ces expulsions ont donné lieu à une remise à la rue sans proposition d'hébergement, et une seule expulsion sur trois était précédée d'un diagnostic social obligatoire.

Ce alors que Paris compte 128 000 logements vacants (dont 18 600 depuis plus de deux ans) et des millions de mètres carrés de bureaux inutilisés, tandis que des familles, des mineurs et des personnes malades dorment sur des trottoirs. La ville dispose des ressources foncières pour répondre à la crise — ce qui manque, c'est la volonté politique.

Les associations qui œuvrent auprès des personnes sans domicile font elles-mêmes face à une crise sans précédent. Une enquête de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) révèle que **30 % des associations sont menacées de disparaître fin 2025** et que 58 % d'entre elles n'ont aucune visibilité budgétaire au-delà de douze mois. La part des subventions dans leur budget a chuté de 41 % selon le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), qui parle « d'urgence démocratique ».

C'est dans ce contexte que le collectif a souhaité se mobiliser de nouveau pour élaborer des outils de plaidoyer permettant de mettre en lumière les enjeux et les besoins auxquels sont confrontées les personnes sans domicile et les associations qui les accompagnent.

Organisation

Le Revers est un collectif informel. Il est composé de 43 organisations, associations ou fédérations qui agissent auprès des personnes en grande précarité : personnes sans-abri, exilées, usagères de drogue, habitantes de lieux de vie informels (campements, squats, bidonvilles), travailleuses du sexe, victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation dans le commerce du sexe ; et animent des dispositifs d'aide alimentaire, d'accès au soin, de prévention et réduction des risques, d'accès aux droits, d'accompagnement social, etc.

La force et l'originalité du collectif tient à la fois dans le large spectre de publics accompagnés et de dispositifs sociaux animés ou de sujets d'intervention, mais aussi dans la grande diversité d'acteurs coalisés, certaines associations de taille nationale ou internationale, des fédérations et têtes de réseau, mais aussi un grand nombre d'acteurs locaux de plus petite taille.

La diversité des problématiques sociales abordées par cette large coalition (hébergement, alimentation, santé, prévention, accès au droit, accès à l'espace public etc.) a permis d'élaborer un plaidoyer à la fois global et spécialisé, au bénéfice des publics, les situations de précarités ayant, la plupart du temps, des conséquences multifactorielles.

Le collectif n'a pas vocation à se substituer aux fédérations, coordinations inter-organisations et il n'y a pas de hiérarchie entre les organisations. Toute organisation à but non lucratif adhérant au plaidoyer du Revers et souhaitant s'y associer y a été accueillie. De même, tout membre peut en sortir quand il le souhaite.

Organisation interne

Le comité de pilotage, réunissant les organisations ayant souhaité y participer, s'est réuni à quinze reprises au cours de l'année. Ces séances de travail ont permis d'assurer le suivi régulier des actions engagées, de partager les constats de terrain et de co-construire les orientations du collectif.

Par ailleurs, trois Assemblées générales ont été organisées afin de présenter l'avancée des travaux, de valider les choix stratégiques et d'ouvrir la discussion sur les perspectives à venir. **Ces temps collectifs ont joué un rôle essentiel pour consolider la dynamique commune et renforcer la capacité d'action du collectif.**

II. Les outils de plaidoyer

Le collectif s'est fixé trois objectifs pour la mandature municipale à Paris :

- **MAINTENIR** tous les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des personnes sans domicile (lieux de soins, d'accueil, de maraudes, de distributions alimentaires, d'hébergement alternatif), qui sont précieux, mais insuffisants car saturés.
- **RENFORCER** ces dispositifs et les associations qui les gèrent, par des moyens humains, financiers et un soutien politique à nos actions.
- **ALLER PLUS LOIN**, en ouvrant et finançant de nouveaux lieux de solidarité, notamment 2800 places d'hébergement pour mettre à l'abri toutes les personnes sans-domicile qui le souhaitent : exilées, en famille, mineur·es, ...

Afin de renforcer l'interpellation publique et politique, le collectif a conçu deux outils de plaidoyer spécifiquement destinés aux candidat·es. L'objectif a été de leur fournir des repères clairs, des analyses étayées et des propositions opérationnelles pour qu'ils puissent intégrer, de manière informée et ambitieuse, les enjeux liés à la grande exclusion dans l'élaboration de leur programme. Ces outils ont également été conçus pour faciliter l'appropriation des constats de terrain, à rendre visibles les besoins identifiés par les associations et à encourager la mise en place de mesures concrètes en faveur des personnes sans domicile.

Le Plan de prise en charge des personnes sans domicile

Le collectif a saisi l'opportunité des municipales 2026 pour que la prochaine municipalité redéfinisse ses priorités. Il a publié un plan de prise en charge des personnes sans domicile qui préconise, détaille et illustre un véritable **choc de solidarité**.

Le Plan de prise en charge des personnes sans domicile repose sur 12 recommandations allant de l'urgence à l'insertion sur toutes les compétences municipales et départementales de tous les pans de l'action solidaire, juridique et médico-sociale de la Ville de Paris.



Son application a été chiffrée à 110 millions, soit 1% du budget de fonctionnement de la Ville de Paris.

Les 12 recommandations

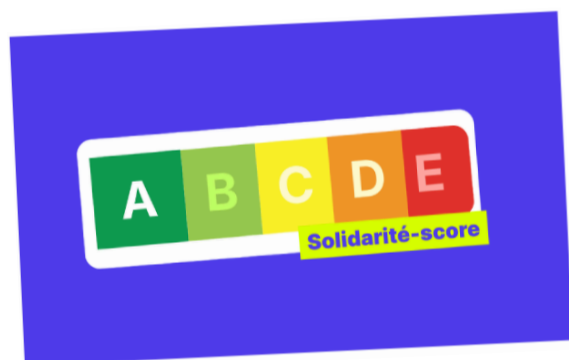
1. Respecter les droits des personnes en rue et mettre fin au nettoyage social (200 000 €).
2. Accueillir dignement les personnes exilées arrivant sur le territoire parisien (24 000 000 €).
3. Prendre en charge de manière adaptée les mineur-es non accompagnés en procédure de reconnaissance de minorité (26 625 000 €).
4. Garantir un accès digne à une alimentation suffisante, de qualité et durable (1 000 000 €).
5. Rendre effectif le droit à un hébergement inconditionnel et continu (20 500 000 €).
6. Appliquer le droit au logement et les principes du Logement d'Abord (1 000 000 €).
7. Prendre soin de la santé de toutes et tous — approche globale, médicale, psychologique et sociale (9 900 000 €).
8. Réduire les risques liés aux usages de drogues en sortant d'une approche répressive (5 700 000 €).
9. Garantir la dignité et l'accès aux droits des travailleurs et travailleuses du sexe (1 000 000 €).
10. Assurer l'accès inconditionnel aux droits et aux services sociaux parisiens (15 500 000 €).
11. Soutenir le pouvoir d'agir, l'accès à un emploi stable et la participation à la vie sociale (4 000 000 €).
12. Soutenir les acteurs solidaires et associatifs (1 000 000 €).

Chaque recommandation est accompagnée d'un état des lieux argumenté, de mesures concrètes et d'initiatives inspirantes issues d'autres villes françaises ou européennes.

Exemples de mesures :

- La création d'un centre de premier accueil pour les personnes exilées primo-arrivantes
- 2 800 places d'hébergement supplémentaires — 1 000 pour les familles, 600 pour les mineurs en recours, 1 200 pour les personnes primo-arrivantes. Cela permettrait de mettre à l'abri 80 % des personnes qui dorment dans les rues de Paris.
- Le recrutement de 100 travailleur-ses sociaux, 50 interprètes professionnel-les et 40 psychologues à plein temps.
- L'ouverture de nombreux dispositifs : lieux d'hébergement, centres de soins, bagageries, vestiaires, une « Paris Adresse 2 » (pour doubler les domiciliations), des espaces de soins et de consommation supervisée.
- L'augmentation du budget consacré au logement social pour atteindre 30 % d'attributions en Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI), permettant de loger les ménages les plus précaires.

La notation des programmes : le Solidarité-Score



Le collectif Le Revers a analysé et noté les programmes des candidat·es à la mairie de Paris à **partir des 12 axes de son Plan de prise en charge des personnes sans domicile**. Cette évaluation donne lieu à un indicateur lisible et comparable : **le Solidarité Score**.

Apartisan, il repose sur les engagements formalisés dans les programmes des candidat·es, sur leurs engagements pris publiquement et devant les membres du collectif Le Revers et évalue leur politique de prise en charge des personnes sans-domicile et marginalisées.

La méthodologie repose sur **quatre niveaux d'évaluation pour chaque recommandation** :

- ✓ Engagement clair dans le programme : 3 points
- ▬ Engagement partiel : 2 points
- ? Position imprécise ou absence de déclaration : 1 point
- ✗ Absence totale de proposition ou position contraire : 0 point

Ces scores sont ensuite convertis en une note globale de A à E, selon un barème déterminé :

- **A** ≥ 2,5
- **B** ≥ 2,0
- **C** ≥ 1,5
- **D** ≥ 1,0
- **E** < 1,0

Le Solidarité-Score ne soutient aucune liste, ne pondère pas selon les sensibilités politiques et repose exclusivement sur les engagements formalisés par les candidat·es eux-mêmes.

Résultats et impact

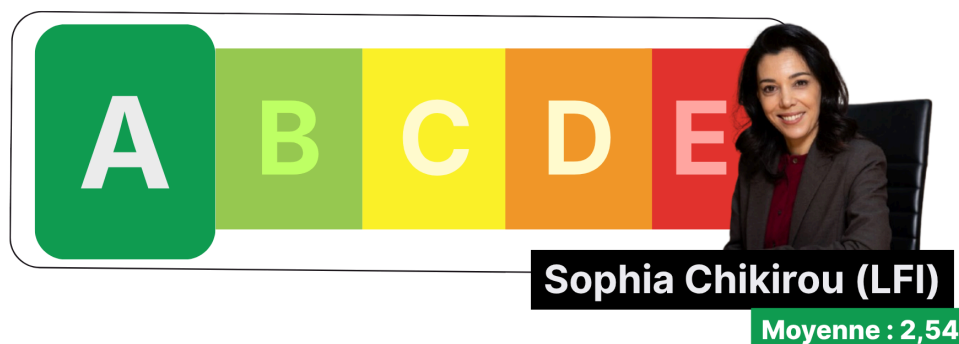
Candidat-e	Score moyen / 3	Solidarité Score
Sophia Chikirou (LFI)	2,53 / 3	● A
Emmanuel Grégoire (PS/PCF/EELV/PP)	2,14 / 3	● B
Pierre-Yves Bournazel (Horizons)	1,15 / 3	● D
Rachida Dati (LR)	0,08 / 3	● E

Les programmes des partis d'extrême droite ne sont pas intégrés au Solidarité-Score car ces programmes s'inscrivent dans une logique explicitement hostile aux politiques de solidarité et d'accueil inconditionnel : ils ne reprennent aucune recommandation du Plan et privilégient au contraire une approche identitaire, sécuritaire et répressive vis-à-vis des personnes sans domicile. Le Revers a un positionnement clair concernant l'extrême-droite : pas de discussion possible ni souhaitée avec ces organisations politiques. Elles sont dangereuses pour notre démocratie et pour les publics que nous accompagnons.



Les notations

Sophia Chikirou a obtenu un "Solidarité - score" A avec la note de 2,54 / 3 selon le barème établi.



Sophia Chikirou a confirmé publiquement son intention d'appliquer l'ensemble des recommandations du Plan de prise en charge des personnes sans domicile publié par le Revers, ainsi que le budget de 110 000 millions prévu pour sa mise en œuvre.

Son programme reprend plusieurs mesures clés de ce plan, notamment la création d'un centre de premier accueil des personnes exilées arrivant à Paris (R2) et la reconnaissance de la présomption de minorité pour les mineur·es non-accompagné·es demandant une prise en charge à Paris (R3). Elle adopte une ligne volontariste en matière d'hébergement d'urgence, appelant à la réquisition des logements vacants et à l'engagement de la responsabilité de l'État en cas de carence (R1).

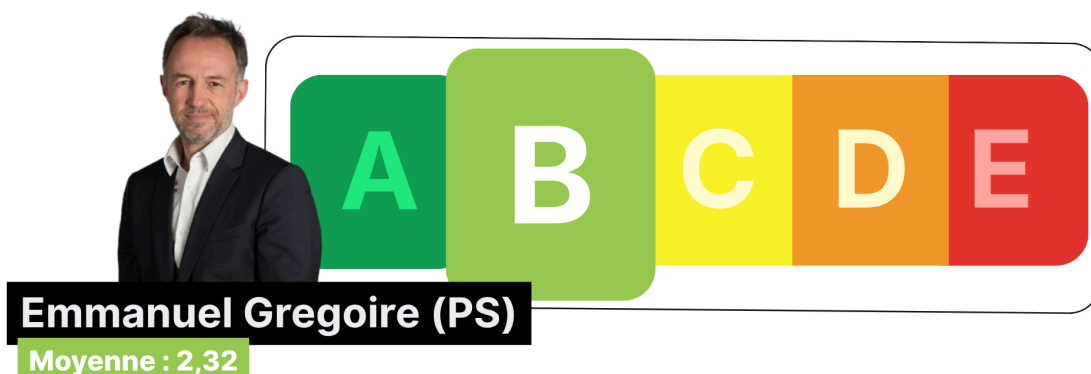
Elle propose également de déclarer un état d'urgence humanitaire afin de garantir l'accès inconditionnel à l'ensemble des dispositifs sociaux parisiens (R8 et 10). Cette démarche vise à renforcer la prise en charge de publics particulièrement vulnérables, parmi lesquels les personnes exilées (R2), les mineur·es non-accompagné·es (R3), les usager·es de drogue (R7), les femmes, les familles à la rue et plus largement toutes les personnes sans domicile.

Elle souhaite en parallèle développer des dispositifs de santé plus accessibles, notamment dans le domaine de la santé mentale (R6), et renforcer l'interprétariat pour améliorer l'accompagnement (R8).

Enfin, elle soutient les initiatives de désobéissance civile, notamment en matière de prise en charge des personnes usagères de drogues dans le cadre d'une politique de réduction des risques (R7) et affirme vouloir conduire un mandat mobilisant élu·es et citoyen·nes face à l'inaction de l'État en matière de prise en charge sociale (R12).

Certaines modalités de mise en œuvre du plan restent toutefois à préciser dans son programme, notamment concernant l'organisation et le financement pérenne de certains dispositifs municipaux et leur articulation avec les compétences de l'État.

Emmanuel Grégoire a obtenu un "Solidarité - score" B avec la note de 2,32 / 3 selon le barème établi.



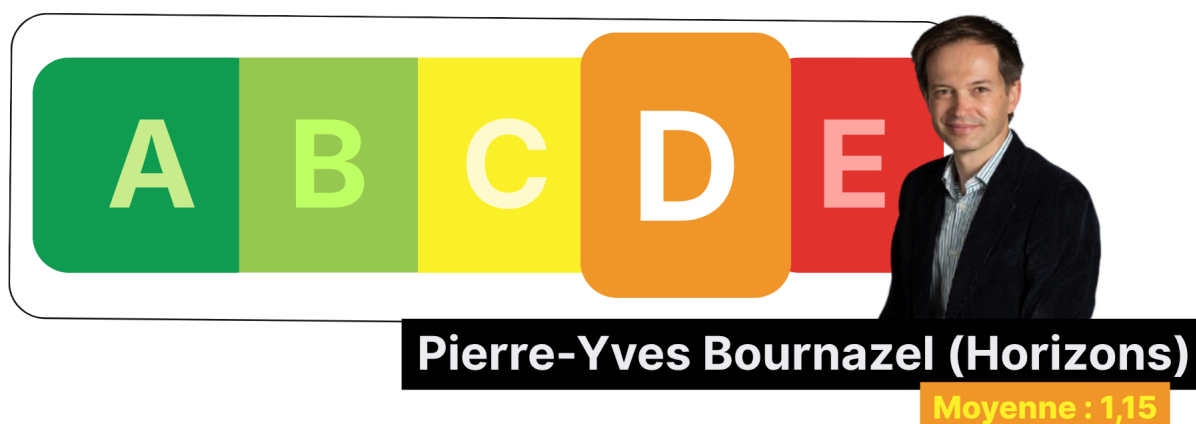
Emmanuel Grégoire s'est engagé à mettre en œuvre un plan « zéro enfant à la rue », incluant l'hébergement d'urgence des mineur-es non-accompagné-es en recours (R3), le relogement des familles en rue (R1 et 11), l'objectif d'atteindre 40 % de logements sociaux (R11), ainsi que la création d'un centre de premier accueil des personnes exilées arrivant à Paris (R2) et de 4 000 places d'hébergement supplémentaires (R1).

Son programme s'inscrit dans une approche institutionnelle visant à renforcer les dispositifs municipaux existants et à responsabiliser davantage l'État dans la prise en charge de l'hébergement d'urgence (R1). Il soutient notamment le principe des réquisitions de bâtiments vacants en cas de carence de l'État (R1) et prévoit de renforcer les dispositifs d'accès aux droits et d'accompagnement social pour les personnes en situation de grande précarité (R8).

Toutefois, certaines recommandations du plan de prise en charge des personnes sans domicile ne sont reprises que partiellement dans son programme. C'est notamment le cas de la présomption de minorité pour les mineur-es non-accompagné-es demandant une prise en charge à Paris (R3), ou de certaines propositions relatives à l'inconditionnalité de l'accès aux dispositifs municipaux (R10) et à la protection des initiatives solidaires et des personnes concernées dans l'espace public (R9 et 12).

Son programme prévoit également le développement de plusieurs dispositifs municipaux destinés aux personnes sans domicile, notamment des accueils de jour, des bagageries ou des laveries (R10), ainsi que le renforcement des services sociaux et des dispositifs d'accès aux droits (R8). Ces mesures s'inscrivent dans une logique de renforcement et de continuité de l'action municipale du mandat précédent, plutôt que dans une transformation plus large du cadre de prise en charge défendu par certaines recommandations du plan.

Pierre Yves Bournazel a obtenu un "Solidarité - score" D avec la note de 1,15 / 3 selon le barème établi.

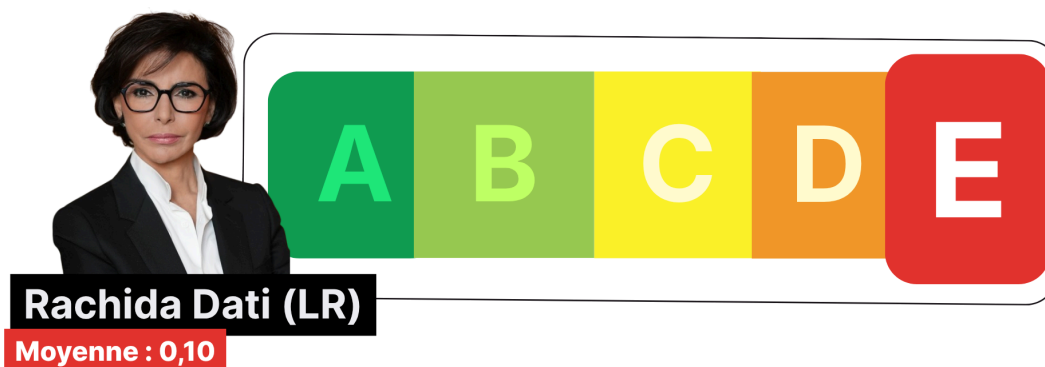


Le programme de Pierre-Yves Bournazel reprend plusieurs recommandations du plan de prise en charge des personnes sans domicile, notamment la création d'un centre de premier accueil pour les personnes exilées (R2), le retrait du mobilier dit «anti-SDF» (R9), la garantie d'une évaluation sociale préalable à chaque expulsion d'un lieu de vie en rue (R9) et la mise en place d'un accompagnement global pour les personnes hébergées à l'hôtel (R1). Il se montre également favorable à la création d'espaces de dialogue destinés à mieux former les acteur·ices municipaux de terrain, notamment la police municipale (R12), et à l'organisation d'échanges entre autorités publiques et associations intervenant auprès des personnes usagères de drogues (R7).

Son programme comporte également plusieurs propositions visant à mobiliser davantage le parc privé pour répondre à la crise du logement, notamment à travers le renforcement de dispositifs incitant les propriétaires à remettre des logements vacants sur le marché et à participer à des dispositifs solidaires de mise à disposition de logements (R11). Il met également l'accent sur l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion sociale de certaines personnes en situation de grande précarité (R12).

Cependant, le reste de son programme apparaît insuffisant au regard du plan de prise en charge, en particulier en matière de santé (R6), de logement très social (R11) et de développement de l'hébergement d'urgence (R1). Il ne propose pas de dispositif spécifique pour la prise en charge et l'hébergement des mineur·es non-accompagné·es en recours (R3) et ne reprend pas plusieurs de nos recommandations relatives à l'inconditionnalité d'accès aux dispositifs sociaux municipaux (R10), au développement des services municipaux d'accueil (R10) ou à l'accès aux droits (R8). Par ailleurs, il a exprimé sa volonté de s'inscrire dans la continuité des opérations de régulation de l'espace public mises en œuvre à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, avec un renforcement des moyens de la police municipale dans la gestion des situations de grande précarité (R9).

Rachida Dati a obtenu un "Solidarité - score" E avec la note de 0,10 / 3 selon le barème établi.



Le programme de Rachida Dati ne reprend aucune des recommandations formulées dans le plan de prise en charge des personnes sans domicile (R1 à 12) et s'inscrit dans une orientation de restriction budgétaire concernant les politiques de solidarité. Elle ne prévoit pas d'augmenter le parc de logements sociaux à Paris (R11) et ne soutient pas le principe d'inconditionnalité d'accès aux dispositifs sociaux (R10).

Son discours public se montre très hostile à l'égard des politiques d'accueil des personnes exilées (R2), avec des amalgames répétés entre immigration, insécurité et occupation de l'espace public. Dans les éléments programmatiques disponibles, aucun axe structurant n'est identifié en matière d'accès aux droits (R8), d'hébergement (R1) ou d'accompagnement social pour les personnes sans domicile ou en situation de grande précarité.

L'absence d'une politique municipale structurée d'accueil digne et inconditionnel apparaît en contradiction directe avec les recommandations du plan de prise en charge porté par le collectif, qui visent à renforcer l'accès aux droits (R8), à l'hébergement (R1), au logement (R11) et aux services essentiels pour les personnes sans domicile (R10).

Elle ne propose par ailleurs aucune stratégie globale de santé destinée aux personnes sans domicile (R6) et rejette une approche de réduction des risques pour les personnes usagères de drogues (R7). Dans l'ensemble, son programme privilégie une logique de régulation sécuritaire de l'espace public plutôt qu'une politique sociale structurée de prise en charge de la grande précarité (R9).

L'impact du Solidarité-Score sur la campagne a été important. Certains partis politiques ont **contacté le collectif pour solliciter une révision de leur score en intégrant de nouvelles mesures au sein de leur programme.**

III. Les méthodes de plaidoyer et d'interpellation du collectif

Rencontrer les candidat.es et leur demander de s'engager sur le plan de prise en charge des personnes sans domicile.

Non partisan, le collectif a appelé l'ensemble des candidat.es, excepté celles et ceux d'extrême droite, à le rencontrer pour travailler à la mise en place de son plan de prise en charge des personnes sans domicile.

Le collectif a pu rencontrer plusieurs candidat.es dès le début de la campagne :

- Ian Brossat (PCF) et David Belliard (EELV) avant l'alliance avec Emmanuel Grégoire (PS)
- Pierre-Yves Bournazel (Horizons)
- Sophie Chikirou (LFI)
- Emmanuel Grégoire (PS, PCF, Place publique, EELV, l'Après, Gauche républicaine et socialiste)
- Plusieurs candidats aux mairies d'arrondissements (Ariel Veil, Eric Pliez, Caroline Mécery, Eric Lejoindre, François Dagnaud, Roland Timsit)

Rachida Dati n'a pas répondu favorablement à une rencontre plaidoyer du collectif.

Le collectif a fait le choix de ne pas s'adresser aux candidat.es d'extrême droite. Leurs politiques s'inscrivent dans une logique profondément hostile aux solidarités et à l'accueil inconditionnel, valeurs défendues par le collectif. À Paris comme ailleurs, ces forces politiques ciblent régulièrement les associations de solidarité, les dispositifs d'aide aux personnes exilées et les initiatives citoyennes venant en aide aux personnes sans domicile. Leurs propositions s'accompagnent par ailleurs d'une volonté affichée de réduire les financements publics destinés aux associations et aux politiques sociales. Le collectif Le Revers considère que ces orientations constituent une menace grave pour les droits, la dignité et la sécurité des personnes sans domicile.

Plusieurs des candidat.es ont intégré de nombreuses recommandations du plan de prise en charge dans leurs programmes à la suite de ces rendez-vous de plaidoyer.

Sensibiliser dans l'espace public par des actions concrètes

L'organisation d'action dans l'espace public fait partie de l'ADN du collectif. Ouvertes à tous et toutes, elles permettent de visibiliser le plaidoyer auprès des pouvoirs publics mais aussi de toucher plus largement le grand public. Elles sont l'occasion d'interpeller et de médiatiser les sujets portés par le collectif.

Tout au long de la campagne des municipales, le collectif Le Revers a organisé quatre actions majeures.

Action 1 — L'action Phénix : le lancement du collectif (5 octobre 2025)

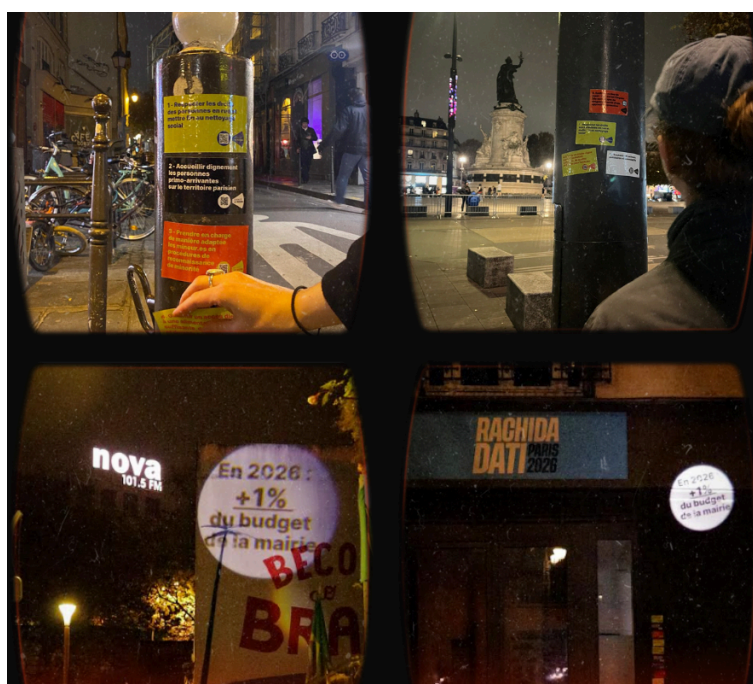
Une urne géante a été construite et mise devant l'Hôtel de Ville pour annoncer la publication de la Tribune de lancement du collectif. Des membres du collectif ont « voté » pour plusieurs des recommandations du plan de prise en charge.



Action 2 — L'action Coup de projecteur : annonce de la publication du plan de prise en charge des personnes sans domicile (16 novembre 2025)

Cette action a permis d'annoncer publiquement la publication du plan de prise en charge des personnes sans domicile. À cette occasion, le collectif a mené une opération d'ampleur dans tout Paris, en collant dans l'espace public plus de 6 000 stickers - 12 stickers différents reprenant chacun l'une des 12 recommandations du plan.

En parallèle, des projections visuelles ont été réalisées sur sept bâtiments emblématiques (Hôtel de Ville, mairie du 20^e, Radio Nova, Maison de la Radio, France Télévisions, BFM, QG de campagne de Rachida Dati), renforçant la visibilité du plan pour que les médias se saisissent de ce sujet et marquant symboliquement son entrée dans le débat public.



Action 3 — La kermesse « Chamboule-tout des idées reçues » (11 mars 2026)

Le 11 mars 2026, à quelques jours du premier tour des élections municipales, le collectif Le Revers investit l'espace public avec la kermesse solidaire. Intitulée « Chamboule-tout des idées reçues », l'action s'est déroulée place de la Bastille.

Le collectif a organisé des jeux et des animations pour déconstruire les idées reçues sur les personnes sans domicile, un goûter solidaire partagé ainsi qu'un *happening* participatif autour d'une urne géante invitant les passant·es à voter pour leurs recommandations préférées du Plan de prise en charge.

Le collectif a également, à cette occasion, dévoilé en avant-première son outil phare : **le Solidarité-Score, la notation des programmes des candidat·es.**

En fin de journée, une action de collage de stickers représentant les Solidarité-Scores sur les affiches des candidat·es a été organisée dans la ville, permettant de prolonger l'impact de l'action dans l'espace public au-delà de l'événement lui-même.



Action 4 — L'action Alerte (19 mars 2026)

Pour alerter sur le besoin de protéger et renforcer les solidarités locales, le collectif a voulu renforcer la visibilité de la notation des programmes en soulignant les programmes préjudiciables et dangereux pour les personnes sans domicile, notamment celui de Rachida Dati ayant obtenu un Solidarité-score E, avec une note de 0,10 / 3.

En effet, aucune de nos recommandations n'a été prise en compte dans son programme, notamment en matière d'hébergement d'urgence, d'accueil des personnes exilées, d'accès aux droits, de logement ou de services sociaux essentiels. Aucune stratégie globale de santé n'a été proposée pour les personnes sans domicile, et l'approche de réduction des risques a été rejetée, malgré son importance reconnue en santé publique.

Entre les deux tours des élections municipales parisiennes, une **action d'alerte** a donc été organisée au quartier général de la candidate. Un **communiqué de presse** a simultanément été diffusé pour alerter l'opinion publique sur la nécessité de protéger et renforcer les solidarités locales, quel que soit le résultat du second tour.

Le collectif a pu coller quelques stickers sur la vitrine, malgré la présence policière déjà sur place.

En parallèle, le collectif a engagé une **prise de contact avec le député EPR Sylvain Maillard**, numéro 2 sur la liste menée par Rachida Dati, afin de présenter le Plan de prise en charge et tenter d'infléchir la position du parti sur ces sujets — illustrant la volonté du Revers d'agir sur tous les leviers disponibles, y compris le dialogue direct avec les formations politiques les moins bien notées.



IV. Les débats sur les solidarités

Exclusion : la grande audition - 8 décembre 2025



En novembre 2025, un groupe d'une douzaine de personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion s'est réuni régulièrement pour partager leurs parcours, identifier les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien et, surtout, formuler des propositions pour la Ville de Paris à l'approche des municipales de 2026.

Le 8 décembre, à Petit Bain, ces personnes ont auditionné les candidats à la mairie de Paris lors de l'événement **Exclusion : la grande audition**, organisé par ATD Quart Monde Paris, les accueillis du Centre d'Action Social Protestant et les Oubliés de la République, en partenariat avec Petit Bain et Politis. L'objectif était de partir des revendications et des réalités de vie des personnes concernées et d'inviter les candidats à y répondre directement.

Cet échange a permis à 13 personnes concernées d'échanger avec Emmanuel Grégoire, Ian Brossat, David Belliard, Pierre-Yves Bournazel, Sophia Chikirou, et David Alphand représentant Rachida Dati.

Après cette audition, le groupe a poursuivi ses rencontres pour analyser les propos tenus par les candidats : ce qui manquait, ce qui paraissait insuffisant, ce qui méritait d'être approfondi, et les engagements attendus.

Le mercredi 4 mars, une nouvelle rencontre a été organisée entre les personnes concernées et les équipes des différentes listes pour leur présenter ces analyses. Plusieurs engagements ont été pris, dont celui de se revoir après les élections.

Toutes les équipes se sont engagées à rencontrer de nouveau le groupe une fois les résultats connus, afin d'ouvrir un véritable espace d'échange entre personnes vivant l'exclusion et futur-es élu-es.

Débat des candidat·es aux municipales : quels engagements pour les solidarités ? – 11 février 2026



Le 11 février 2026, soit un mois avant le premier tour des municipales, le collectif Le Revers a organisé l'un des événements phare de sa campagne, un **grand débat politique** réunissant les principaux candidat·es à la mairie de Paris autour des enjeux du sans-abrisme et de la grande exclusion. L'événement pensé comme un espace d'interpellation associative, a été co-animé par deux journalistes et des représentant·es d'associations pour chacune des thématiques qui ont été abordées.

Quatre grands axes ont structuré les échanges, sur thématiques correspondant directement aux priorités du Plan de prise en charge : l'accueil digne des personnes exilées et le nettoyage social ; le logement et l'hébergement inconditionnel des personnes sans domicile ; l'accès à la santé dans une logique de réduction des risques ; la protection des mineurs non accompagnés.

Quatre candidat·es ou leurs représentant·es ont pris part au débat :

- Emmanuel Grégoire (Union PS/PCF/EELV/Place Publique), puis représenté par Éric Pliez, maire du 20^e arrondissement.
- Sophia Chikirou (LFI).
- Rayan Nezzar, représentant Pierre-Yves Bournazel (Horizons).
- David Alphand, représentant Rachida Dati (LR).

L'animation était assurée par **Alexandre Héraud et José Rexach**, journalistes, secondés par des représentant·es d'associations pour chacun des quatre thèmes.

Un succès public et médiatique ! Les **380 places mises en ligne ont intégralement été réservées**, une centaine de personnes ont assisté à la retransmission dans une salle adjacente, et entre 50 et 150 personnes ont suivi simultanément le débat en direct sur la plateforme Twitch.

Sur le fond, les candidat·es ont pris un certain nombre d'engagements fermes. Le débat a été salué par la presse pour sa pertinence et la qualité des échanges, plusieurs médias soulignant la capacité du collectif à imposer ses sujets à l'agenda politique.

V. Communication et couverture médiatique

Dès sa création, le collectif Le Revers a fait de la communication un axe stratégique à part entière. Loin de se limiter à la publication de communiqués de presse, il a déployé une stratégie visant à la fois à informer, à mobiliser et à rendre les enjeux du sans-abrisme accessibles au plus grand nombre.

Un poste de **chargée de communication dédiée** assuré par Mélodie Gourand a été créé pour coordonner l'ensemble de cette stratégie. Ce choix structurel s'est révélé déterminant pour maintenir une présence cohérente et régulière dans l'espace public tout au long de la campagne.

Plusieurs axes ont structuré cette communication :

- Diffusion régulière d'informations sur l'avancement du Plan, publication de capsules vidéo avec les engagements des candidat-es, partage des actions dans l'espace public, relais des prises de position du collectif.
- Publication de chaque moment clé de la campagne : lancement du Plan, oral social, débat du 11 février, publication du Solidarité-Score.



Une couverture presse significative

Avec environ **une quarantaine de relais presse articles, reportages radio et télévision** le Revers s'est imposé comme une référence incontournable pour les journalistes couvrant les enjeux sociaux des élections municipales parisiennes.

La conférence de presse organisée par le collectif a constitué un temps fort médiatique, rassemblant des journalistes de la presse nationale, régionale et spécialisée. Plusieurs médias ont salué la pertinence et la qualité de l'événement du 11 février, soulignant que le Revers était parvenu à imposer le sujet du plan de prise en charge au cœur des débats de campagne.

Au-delà de la couverture médiatique, l'un des signes les plus tangibles de l'impact du Revers est sa citation lors du **débat de l'entre-deux-tours**, où le collectif est évoqué comme référence sur la question des personnes sans domicile par deux des trois candidat-es finalistes : le Plan de prise en charge est entré dans le vocabulaire de la campagne, et le collectif est devenu un interlocuteur légitime.

VI. Bilan de la campagne et conclusion

Un pari(s) gagné

Au terme de plusieurs mois de campagne intense, le bilan du collectif Le Revers est résolument positif. L'objectif principal "faire de la question du sans-abrisme un thème fort de la campagne des municipales parisiennes" est atteint.

Plusieurs indicateurs témoignent de ce succès :

- Le sujet des personnes sans domicile a été un sujet majeur de la campagne municipale
- Plusieurs candidat-es ont intégré des recommandations du plan de prise en charge
- Le Revers a été cité comme référence lors du débat télévisé de l'entre-deux-tours par deux candidat-es
- L'une des candidates — Sophia Chikirou — a souhaité appliquer le plan dans son intégralité
- Le candidat gagnant et nouveau Maire de Paris — Emmanuel Grégoire — a intégré dans son programme le principe du 1% supplémentaire du budget, à savoir 110 000 millions d'euros
- Le collectif s'est imposé comme référence sur les enjeux des personnes sans domicile
- Trois des candidat-es principaux-ales et plusieurs candidat-es d'arrondissements ont rencontré le collectif et pris des engagements concrets

La campagne municipale de 2026 a confirmé la capacité du collectif à imposer la question du sans-abrisme et de la grande exclusion au cœur du débat public. En quelques mois, grâce à un travail rigoureux, une parole commune et des actions visibles dans l'espace public, le collectif a réussi à faire émerger des engagements concrets de la part de plusieurs candidat-es et à replacer la solidarité au centre des priorités municipales. Cette dynamique repose sur un socle solide : un réseau associatif soudé, une expertise de terrain reconnue, une méthodologie de plaidoyer impactante et une capacité à mobiliser largement, y compris les personnes concernées elles-mêmes. Le Plan de prise en charge, le Solidarité-Score, les rencontres avec les candidat-es, les actions de rue et les débats publics ont permis de rendre visibles des réalités trop souvent invisibilisées et de rappeler que la dignité, l'hébergement et l'accès aux droits ne sont pas des options mais des obligations politiques.

Mais ce travail ne s'arrête pas avec les Municipales. Les enjeux mis en lumière à Paris dépassent l'échelle locale et relèvent de politiques publiques nationales. **À l'approche de la prochaine campagne présidentielle, il est indispensable que les voix des personnes sans domicile, des associations et des acteurs de terrain soient entendues dans le débat national.**

Le Revers a démontré qu'un collectif peut peser dans l'agenda politique, influencer les programmes et ouvrir des espaces de dialogue avec les pouvoirs publics. La réussite de cette campagne vient répondre à beaucoup de craintes et de questionnements qui ont pu traverser le collectif :

- Rassembler nos forces donne plus de poids à nos plaidoyers associatifs,
- Prôner et organiser des actions de désobéissance civile fonctionne, attire la presse et donne une visibilité accrue,
- Maintenir une ligne apaisante et indépendante des partis, quitte à parfois déplaire à certains d'entre eux, reste un moyen efficace pour les mettre au travail et pour obtenir des engagements de leur part,
- Et enfin et surtout, il est encore possible de faire des percées dans l'espace médiatique tout en affichant un rejet profond de l'extrême droite, sans pour autant leur donner une tribune victimaire ni être diabolisé ou exclu des médias traditionnels.

À l'approche des échéances nationales, il sera essentiel que la question du sans-abrisme, de l'accès aux droits et de la solidarité trouve toute sa place dans les débats publics et dans les programmes des futurs candidats. Le Revers continuera à contribuer à cette vigilance collective, **afin que la lutte contre la grande exclusion demeure un enjeu politique majeur et partagé.**

On lâche rien !

